DESCRIPTION ABRÉGÉE DES POSSESSIONS ANGLOISES ET FRANÇOISES DU CONTINENT SEPTENTRIONAL DE *L'AMÉRIQUE*,

Pour servir d'Explication à la CARTE publiée sous ce même Titre,

PAR

J. PALAIRET,

Agent de L. L. H. H. P. P., les Etats Généraux des Provinces Unies, &c.

SECONDE EDITION.

A LONDRES { Chez Messrs. *J. Nourse*, *P. Vaillant*, & *J. Rocque*, dans le Strand; *J. Ward*, vis-à-vis de la Bourse; *R. Sayer*, dans Fleet-Street; *G. Owen*, près de Temple-bar; & *J. Chapelle*, dans Grosvenor-Street.

A DUBLIN, chez Mr. *J. Rocque*.

A LA HAYE, chez Mr. *P. Gosse*.

A AMSTERDAM & à BERLIN } chez Mr. *J. Néaulme*.

1755.

[Le prix est de 12 sous.]

LA Carte des POSSESSIONS ANGLOISES & FRANÇOISES du continent de l'Amérique septentrionale, que je viens de publier, est la XIVme de mon *Atlas Méthodique*. Je n'avois d'abord nullement dessein de la donner séparément; mais je m'y suis trouvé obligé pour des raisons particulières. La manière dont je l'ai fait enluminer, facilitera la connoissance de ce qui appartient sans contestation aux Anglois & aux François, les païs qui sont aujourd'hui matiére de dispute entre ces deux nations, & les Forts que les François ont bâtis, ou pris au milieu des colonies Angloises, & dans les païs que les Anglois reclament. La ligne rouge, qui traverse la Nouvelle York, la Nouvelle Angleterre & la Nouvelle Ecosse, montre ce que la France s'approprie au Nord de ces trois provinces. Les trois lignes jaunes, tirées horisontalement,

ment, marquent l'étendue que ces provinces auroient pû avoir vers l'Oueſt, aux termes des chartres accordées par les Rois d'Angleterre, aux premiers propriétaires de cette nation. Il ne reſte plus, pour avoir une ntelligence ſatisfaiſante de cette Carte, qu'à donner une deſcription géographique & hiſtorique des colonies de ce continent; c'eſt ce que je vai faire avec impartialité, & le plus briévement qu'il me ſera poſſible. Je renvoie le Lecteur, pour ce qui regarde la Floride, le Nouveau Méxique, la Nouvelle Eſpagne, & les îles Antilles, &c., au troiſiéme Tome de mon *Introduction à la Géographie moderne.*

N. B. *Pour éviter les répétitions inutiles, j'ai ſimplement indiqué la ſituation des lieux, par les termes Nord, Sud, Eſt, Oueſt, &c., ſans nommer l'endroit à l'égard duquel le dernier lieu eſt ſitué: cela eſt ſous-entendu.*

L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Cette partie du Nouveau Monde comprend les païs qui ſuivent:

NOUVELLE BRETAGNE.

CANADA.

POSSESSIONS ANGLOISES.

LOUISIANE.

FLORIDE.

NOUVEAU MÉXIQUE.

MÉXIQUE, *ou* NOUVELLE ESPAGNE.

LA NOUVELLE BRETAGNE.

CE païs est borné au Nord, par la baie & le détroit de Hudſon, qui le ſéparent des terres polaires arctiques; à l'Orient par la mer du Nord, au Sud par le Canada & le golfe de St. Laurent, & au Couchant par des terres inconnues. Il est entre les 50 & 64 degrés de latitude ſeptentrionale.

Il a reçu des Anglois le nom de *Nouvelle Bretagne*: la partie qui est à l'Orient de la baie de Hudſon, a reçu des Eſpagnols celui de *Labrador*; & celui des *Eſquimaux*, d'un peuple ſauvage, qui en habite le Sud-Est.

L'air y est extrémement froid, & le terroir ſi entrecoupé de bois, de rivières & de montagnes, qu'il est peu connu: mais, il y a apparence qu'il n'est guère peuplé, & que ſes habitans ne tirent leur ſubſiſtance que des peaux de castor & d'orignac, qu'ils vendent aux Anglois, qui ont des Forts ſur la baie de Hudſon. Les Sauvages reçoivent en échange de leurs pelleteries, des armes, des munitions, des chaudières, des liqueurs fortes, de gros draps, & de la clincaillerie. On ne connoit que les côtes de ce grand païs. La Nouvelle Bretagne conſiste proprement en cette étendue de païs, ſéparé en deux parties par la baie de Hudſon; l'une *Orientale*, & l'autre *Occidentale*.

L'Occidentale est la principale, & comprend *New North-Wales*, *New South-Wales* & *New-Saverne*.

La Compagnie de Hudſon y établit un commerce pour la pelleterie, ſous le régne de Charles II, Roi d'Angle-

terre, l'an 1681, qui lui est aujourd'hui fort avantageux. Les François ont eu ſur la même baie, des établiſſemens pour le même commerce, qui leur a été auſſi fort profitable. Ceux-ci, jaloux & mécontens du voiſinage des Anglois, s'y ſont opposés de tout leur pouvoir. Ils ont été alternativement maîtres de cette baie. La diſpute a été enfin terminée par la paix d'Utrecht, en faveur des derniers, qui y ont les Factoreries, ou Forts de *Churchil* au N. Ou., de *Hayés* au S., d'*York* au S., de la *Nouv. Saverne* au S. E., d'*Albanie* au S. E., de *Rupert* au S. E. Il faut que les profits que la Compagnie fait, ſoient bien grands, puiſque les deux nations, qui s'en ſont ſouvent diſputé la poſſeſſion, ne ſe ſont point rebutées du froid extrème qu'il y fait, & qui, pendant ſept ou huit mois, les retient comme en priſon dans leurs maiſons; la nège y tombant ordinairement de dix, ou douze pieds de hauteur; la mer s'y glaçant preſqu'à la même épaiſſeur. Ce païs ne fournit abſolument rien pour les beſoins des habitans de ces riches, mais malheureuſes colonies.

La *Baie de Hudſon* est ce grand golfe de la mer du Nord, entre la Nouvelle Bretagne & les Terres Arctiques. On dit que *Frédéric Anſchild*, Danois, fut le premier qui la découvrit, en cherchant un paſſage par le Nord-Ouest, pour aller aux Indes Orientales: mais elle porte le nom de *Henri Hudſon*, Anglois, qui y alla en 1612. dans le même deſſein que le Danois. Il périt dans ce voyage. Depuis 1742. on a fait divers voyages dans cette mer, pour tâcher de découvrir ce qu'Anſchild & Hudſon ont cherché inutilement. Il ſemble néanmoins que les Anglois ne déſeſpèrent pas d'y réuſſir.

LES

LA NOUVELLE BRETAGNE.

CE païs est borné au Nord, par la baie & le détroit de Hudson, qui le séparent des terres polaires arctiques ; à l'Orient par la mer du Nord, au Sud par le Canada & le golfe de St. Laurent, & au Couchant par des terres inconnues. Il est entre les 50 & 64 degrés de latitude septentrionale.

Il a reçu des Anglois le nom de *Nouvelle Bretagne* : la partie qui est à l'Orient de la baie de Hudson, a reçu des Espagnols celui de *Labrador* ; & celui des *Esquimaux*, d'un peuple sauvage, qui en habite le Sud-Est.

L'air y est extrémement froid, & le terroir si entrecoupé de bois, de rivières & de montagnes, qu'il est peu connu : mais, il y a apparence qu'il n'est guère peuplé, & que ses habitans ne tirent leur subsistance que des peaux de castor & d'orignac, qu'ils vendent aux Anglois, qui ont des Forts sur la baie de Hudson. Les Sauvages reçoivent en échange de leurs pelleteries, des armes, des munitions, des chaudières, des liqueurs fortes, de gros draps, & de la clincaillerie. On ne connoit que les côtes de ce grand païs. La Nouvelle Bretagne consiste proprement en cette étendue de païs, séparé en deux parties par la baie de Hudson ; l'une *Orientale*, & l'autre *Occidentale*.

L'Occidentale est la principale, & comprend *New North-Wales*, *New South-Wales* & *New-Saverne*.

La Compagnie de Hudson y établit un commerce pour la pelleterie, sous le régne de Charles II, Roi d'Angle-

d'Angleterre, l'an 1681, qui lui est aujourd'hui fort avantageux. Les François ont eu sur la même baie, des établissemens pour le même commerce, qui leur a été aussi fort profitable. Ceux-ci, jaloux & mécontens du voisinage des Anglois, s'y sont opposés de tout leur pouvoir. Ils ont été alternativement maîtres de cette baie. La dispute a été enfin terminée par la paix d'Utrecht, en faveur des derniers, qui y ont les Factoreries, ou Forts de *Churchil* au N. Ou., de *Hayes* au S., d'*York* au S., de la *Nouv. Saverne* au S. E., d'*Albanie* au S. E., de *Rupert* au S. E. Il faut que les profits que la Compagnie fait, soient bien grands, puisque les deux nations, qui s'en sont souvent disputé la possession, ne se sont point rebutées du froid extrême qu'il y fait, & qui, pendant sept ou huit mois, les retient comme en prison dans leurs maisons; la nège y tombant ordinairement de dix, ou douze pieds de hauteur; la mer s'y glaçant presqu'à la même épaisseur. Ce païs ne fournit absolument rien pour les besoins des habitans de ces riches, mais malheureuses colonies.

La *Baie de Hudson* est ce grand golfe de la mer du Nord, entre la Nouvelle Bretagne & les Terres Arctiques. On dit que *Frédéric Anschild*, Danois, fut le premier qui la découvrit, en cherchant un passage par le Nord-Ouest, pour aller aux Indes Orientales: mais elle porte le nom de *Henri Hudson*, Anglois, qui y alla en 1612. dans le même dessein que le Danois. Il périt dans ce voyage. Depuis 1742. on a fait divers voyages dans cette mer, pour tâcher de découvrir ce qu'Anschild & Hudson ont cherché inutilement. Il semble néanmoins que les Anglois ne désespèrent pas d'y réussir.

LES

LES
POSSESSIONS ANGLOISES.

CE païs est une grande côte, bornée au Nord par la rivière & le golfe de St. Laurent, à l'Est par la mer du Nord, au Sud par la presqu'île de Floride, & à l'Ouest par la Nouvelle France propre & la Louisiane.

Cette côte comprend, du Nord-Est au Sud-Ouest, les provinces suivantes :

Nouvelle Ecosse.
N. Angleterre.
N. York.
N. Jersey.
Pensil-vanie.
Maryland.
Virginie.
Caroline.
Georgie.

LA NOUVELLE ECOSSE.

La Nouvelle Ecosse est bornée à l'Ouest & au Nord par la rivière St. Laurent, à l'Est par le golfe de St. Laurent & la mer du Nord, au Sud par la même mer & au S.Ou. par la Nouv. Angleterre. Elle est entre les 43 & 49 degrés de latitude septentrionale : c'est-à-dire, qu'elle contient toute cette étendue de terre, comprise entre la Nouvelle Angleterre, la rivière & le golfe de St. Laurent & la mer du Nord. Ces bornes sont précisément les mêmes, qui sont marquées dans la concession que Jaques I, Roi de la Grande Bretagne, fit en faveur du Chevalier Guillaume Alexander, &c. On peut la voir en Latin dans *Purchas's Pilgrimage* : en voici l'extrait en François pour la satisfaction des curieux :

« JAQUES, par la grace de Dieu, Roi, &c. « à tous les Ecclésiastiques & Laïques de ses do- « maines, Salut.

« Faisons savoir, que nous avons toujours été soigneux « d'embrasser toutes les occasions qui se sont offertes, « à l'honneur & à l'avantage de notre royaume d'E- « cosse, & que nous pensons qu'il n'y a point d'ac- « quisition plus aisée & plus innocente, que celles « qu'on peut faire, en conduisant de nouvelles colo- « nies dans les païs éloignés & incultes, où se trouvent « les choses nécessaires à la vie ; surtout si ces terres « sont, ou inhabitées, ou occupées par des infidelles, « qu'il est très important, pour la gloire de Dieu, de « convertir à la foi Chrétienne, &c.

« A

" A ces caufes, de même qu'en conféquence des
" bons, fidelles & agréables fervices que nous a ren-
" dus & rendra notre amé & féal Confeiller, le Sieur
" Guillaume Alexander, Chevalier, qui eft le premier
" de nos fujets d'Ecoffe, lequel aît entrepris de con-
" duire à fes propres frais, cette colonie étrangère; &
" aît demandé de cultiver les terres & païs enfermés
" dans les limites ci-deffous défignées. Nous, donc,
" par un effet de notre Royale attention à étendre la
" religion Chrétienne & à procurer l'opulence, la
" profpérité & la paix des fujets naturels de notre dit
" Royaume d'Ecoffe . . . . de l'avis & du confen-
" tement de notre Coufin & Confeiller Jean, Comte
" de Marr, &c., & des autres Seigneurs commiffaires
" de notre dit Roynume, Avons donné, concédé, &
" tranfporté, & en vertu de ce préfent Acte émané
" de Nous, Nous donnons, concédons & tranfpor-
" tons au dit Sieur Guillaume Alexander, à fes hé-
" ritiers, ou ayant caufes quelconques par droit d'hé-
" ritage, toutes & chacune des terres du continent &
" les îles fituées & gifantes en Amérique, à prendre
" du cap, ou promontoire, nommé cap de Sable, à
" quarante trois degrés, ou environ, de la ligne, vers
" le feptentrion, c'eft-à-dire, depuis le dit promon-
" toire vers le rivage de la mer qui conduit à l'Occi-
" dent jufqu'à la Baye Sainte Marie, & de-là avan-
" çant au feptentrion en ligne droite, l'entrée, ou
" embouchure de cette grande baye qui baigne la
" côte orientale, entre les païs des Souriquois & des
" Etchemins, jufqu'à la rivière de Ste. Croix, & à la
" fource, ou fontaine la plus éloignée, qui de l'Occi-
" dent vient la première mêler fes eaux à celles de
" cette rivière: d'où par une ligne droite imaginaire
" qu'on fuppofera traverfer les terres, ou courir vers
" le

« le septentrion, jusqu'à la première baye, rivière, ou « fontaine qui se décharge dans le grand fleuve de « Canada : & de-là continuant vers l'Orient, à la « mer, le long des côtes du dit fleuve de Canada, « jusqu'à la rivière, baye, port, ou parage, vulgaire- « ment connu sous le nom de Gachepe, ou Gaspie : « & ensuite du côté du Sud-Est, jusqu'aux Iles ap- « pellées Bacalaos, ou Cap Breton, laissant à la droite « les dites Iles, & à la gauche le golfe du dit grand « fleuve de Canada, ou de la grande baye, & les terres « de New-found-land, ou Terre-Neuve, avec les Iles « qui leur appartiennent : & ensuite passant au susdit « cap, ou promontoire de Cap Breton, situé à qua- « rante cinq degrés de latitude, ou environ, & depuis « le dit promontoire de Cap Breton, tournant au Mi- « di & à l'Occident, jusqu'au cap de Sable ci-dessus « mentionné, où commence la marche qui doit être « enfermée & comprise entre les dites côtes de la mer « & leurs circonférences, depuis la mer jusques à « toutes les terres du continent, avec les rivières, « baies, torrens, parages, Iles, ou lacs, situés à en- « viron six lieues de quelqu'une des parties & des « mêmes côtes & de leurs enceintes, soit à l'Occi- « dent, au Septentrion, ou à l'Orient ; & depuis le « Sud-Est (ainsi qu'est situé le Cap Breton) & de la « partie méridionale, où est le cap de Sable, toutes « les mers & Iles du côté du Midi, à quarante lieues « des dites côtes, y compreant la grande île com- « munément appellée Ile de Sable, ou des Sablons, « située vers Carban, ou Sud-Sud-Est, à environ trente « lieues du dit Cap Breton, dans la mer, & sous le « quarante quatrième degré de latitude, ou environ : « toutes lesquelles susdites terres porteront à l'avenir « le nom de Nouvelle Ecosse.

« Lors-

" Lesquelles aussi le surnommé Sieur Guillaume " Alexander divisera en parties & portions, ainsi qu'il " jugera à propos, & leur donnera les noms que bon " lui semblera. Ensemble avec toutes les mines tant " Royales d'or & d'argent, qu'autres mines de fer, de " plomb, de cuivre, d'étain, d'airain, &c.

" En témoignage de quoi Nous avons fait apposer " notre grand sceau à cette patente émanée de Nous " en présence de nos dits Cousins & Conseillers, Jac- " ques, Marquis de Hamilton . . . . . George, Comte " de Keith . . . . . Alexandre, Comte de Dumfer- " ling, notre Chancelier, Thomas, Comte de Mel- " ros, &c. Secrétaire de nos amés les Conseillers pri- " vés ; le Sieur Richard Kokburne, Garde du sceau " privé & autres.

" Donné dans notre château de Windsor, le 10me " jour de Septembre, l'an du Seigneur 1621, de nos " régnes le 55me & le 19me."

Les Auteurs & les Géographes François modernes donnent à cette province des bornes bien plus étroites ; ils ne laissent aux Anglois que la peninsule d'Acadie, & une très petite partie de païs au Nord de la baie de Fundi & de l'isthme. Voyez ma Carte des *Possessions Angloises & Françoises de l'Amérique Septentrionale*, & celles de *Delisle*, d'*Anville* & de *Robert*.

Nom.

Cette province a reçu divers noms des divers propriétaires qu'elle a eus : celui d'*Acadie* lui fut donné par les François, & celui de *Nova Scotia* par les Anglois. Elle a été ensuite nommée indifféremment Acadie, ou Nouvelle Ecosse ; voyez *La Hontan*, la *Conces-*

Concession que Louïs XIII. en fit sous ce nom à divers propriétaires, & l'article 12me du *Traité d'Utrecht.*

Les Anglois n'ont point d'établissement en Amérique qui aît été plus sujet à dispute, & qui aît changé plus souvent de maître que celui-ci. Tantôt il a été aux François, & tantôt aux Anglois. Ces derniers s'en sont attribué la propriété par la découverte qu'en fit *Cabot* l'an 1497, sous le régne de Henri VII: c'est pourquoi il a fait, dès le commencement partie de la Virginie; & la Compagnie d'Occident, en vertu de la chartre qu'elle obtint de Jaques I, donna des ordres précis à ceux qu'elle avoit à son service, d'empêcher qu'aucun étranger ne s'y établit sous quelque prétexte que ce fut.

Cent cinq ans se passèrent, depuis la découverte des Cabots, sans qu'on y fit aucun établissement. Les Anglois tentèrent d'y en faire un en 1602: n'y ayant pas réussi, les François jugèrent apparemment que la province étoit abandonnée des Anglois, & s'en étant emparés, ils la comprirent dans la Nouvelle France, ou Canada. En 1604 ils jettèrent dans la peninsule les fondement d'une colonie sous la conduite de Mr. *de Monts*, & y bâtirent le *Port-Royal*, aujourd'hui *Annapolis-Royale*, & en 1613 ils en établirent une autre à l'embouchure de la rivière *Pentagoet*, ou *Penobscot*, sous le régne de Henri IV, leur Roi. A peine les nouveaux colons avoient eu le tems de se fixer, que le Chevalier *Samuel Argal*, alors Gouverneur de la Virginie, ayant apris des Indiens, qu'il y avoit des blancs dans différens endroits de la province, s'y transporta en 1618, & y ayant trouvé des François, qui avoient bâti des Forts, il les en chassa, & détruisit leurs habitations.

L'an

L'an 1621 Jaques I. accorda au Chevalier Guillaume Alexander des lettres d'octroi, par lesquelles il lui donna toutes les terres de cette province avec les îles de son voisinage. Ce Chevalier y envoya une colonie, & Charles I. créa dans la suite pour cette province, un ordre de Baronets qui subsiste encore. Le Chev. Alexander leur donna des terres, à condition de les peupler & de les cultiver dans un tems limité: comme aucun d'eux n'a rempli ces clauses importantes de leur chartre de concession, il paroit qu'ils sont entiérement déchus des prétentions qu'ils auroient pû y former.

L'an 1623 Charles I. la céda aux François par son Traité de mariage avec Henriette Marie de France.

L'an 1627 les Anglois étant en guerre avec eux, la leur enlevèrent.

L'an 1630 le Chevalier Alexander la vendit à Claude de la Tour, Seigneur François, & en 1632 les Anglois la cédèrent aux François par le Traité de St. Germain en Laie.

L'an 1654 les Anglois la leur reprirent, & Etienne de la Tour, fils & héritier de Claude de la Tour, ayant prouvé le droit qu'il avoit sur la propriété de ce païs, en vertu de l'achât qu'en avoit fait son père; le Protecteur Cromwel le lui adjugea, & permit qu'il en jouït.

L'an 1656 le même Etienne de la Tour vendit la Nouvelle Ecosse au Chevalier *Thomas Temple* & à Mr. *Guillaume Crown*. En 1662 ce Chevalier prouva le droit qu'il avoit sur la Nouvelle Ecosse, & en obtint de Charles II. la confirmation, avec le Gouvernement durant sa vie, &c.

En 1667 le Chevalier Temple eut ordre de rendre cette province aux François, en vertu du Traité que ces

ces deux nations conclurent cette année à Bréda : & sur les preuves qu'il donna du droit incontestable qu'il y avoit, & sur la demande qu'il fit, qu'une certaine somme lui fût paiée, en dédommagement de celles qu'il avoit déboursées, tant pour l'achât de la province, que pour y avoir bâti des Forts, &c. le Gouvernement lui accorda & promit de lui payer la somme de £. 16200 sterl. En 1674 le Chevalier Temple mourut, & constitua Mr. *Jean Nelson*, son neveu, héritier de cette province.

En 1690 les Anglois reprirent la Nouvelle Ecosse sur les François.

En 1697 le Roi Guillaume la leur rendit par le Traité de Riswik.

En 1710 les Anglois la conquirent de nouveau ; &, en 1712, elle leur fut cédée par le Traité d'Utrecht, & ils l'ont conservée jusqu'aujourd'hui. De sorte que cette province est passée & repassée plusieurs fois des mains des François en celles des Anglois, suivant les bornes marquées dans la patente qu'en reçut originairement le Chevalier Alexander, ou celles qu'on régla ensuite, s'étendant jusqu'à la rivière *Penobsket*, ou *Pentagoet*, & comme l'exprime l'article 12. du Traité d'Utrecht, *conformément à ses anciennes limites*. On peut voir ce que dit le *Père Charlevoix* dans son *Hist. de la Nouv. France*, tom. 1. & 2., & *the Conduct of the French, with regard to Nova Scotia*, &c. par un Anonime, publiée par T. Jefferys à Londres.

En 1730 Mr. Jean Nelson la vendit, & en transporta le droit à Mr. Samuel Waldo, Gentilhomme de la Nouvelle Angleterre, qui s'en dit présentement le légitime propriétaire. Mais, comme le Gouvernement y a transporté à de très grands fraix, depuis quel-

ques années, du monde pour l'établir, & des troupes pour la défendre, il sollicite le payement des £. 16200, qui étoient dues à Mr. le Chevalier Thomas Temple, ou qu'il plaise à Sa Majesté de lui accorder d'autres terres en Amérique, en dédommagement de celles de cette province, ce qu'on ne doute pas qu'il n'obtienne bien-tôt.

En 1749, quelques mois après la conclusion de la paix à Aix-la-Chapelle, le Gouverneur Général du Canada écrivit une lettre en forme au Gouverneur de la Nouvelle Ecosse, pour lui signifier les prétentions que la France formoit sur la partie septentrionale de cette province. Celui de la Martinique en a écrit une autre, au Gouverneur de la Barbade, à peu près de la même nature, au sujet de l'île de *Tabago*.

Qualité.

L'air de la Nouvelle Ecosse est froid, à cause des bois & des montagnes qu'il y a; mais il est pur & sain. Le païs produit du blé, des fruits, des légumes, du chanvre, du cuivre, du fer. Les vignes y portent des raisins d'un très bon goût. Le bois propre pour la construction & la mâture des vaisseaux, surpasse en bonté celui que nous avons en Europe. Les pâturages y sont excellens. Les eaux y sont claires & légères, & la chasse & la pêche fort abondantes. Les castors & les loutres y sont en très grand nombre. Les rivières y sont profondes, & abondent en saumons & en esturgeons. La mer, sur ces côtes, abonde aussi en harangs, en morues les meilleures du Monde, & en baleines. La Nouvelle Ecosse est de la dernière importance aux Anglois: elle sert au Nord, comme la Georgie

Georgie au Sud, de puissante barriére aux autres colonies qui sont entre-deux, contre les attaques des François.

Les deux principaux peuples originaires de ce païs, étoient les *Souriquois* & les *Etchemins*. Ils sont aujourd'hui réduits à un si petit nombre, qu'ils seroient incapables d'inquiéter les Anglois, s'ils n'y étoient poussés par les François, quand ces deux nations sont en guerre entre elles.

La peninsule est jointe au reste de la Nouvelle Ecosse par un isthme de quatre lieues de large, & en est séparée par la baie de *Fundi* à l'Ou., que les Géographes François appellent la baie Françoise, & la baie verte à l'Est.

Le Gouvernement d'Angleterre profita de la réforme qui se fit des troupes & des vaisseaux de ce royaume, à la conclusion de la derniére paix, pour augmenter la colonie de la Nouvelle Ecosse, & pour donner du pain à tant de gens congédiés. Il offrit des terres aux officiers, aux soldats, aux matelots & aux autres qui voudroient y passer & s'y établir, sans être obligés à aucune redevance durant l'espace de dix ans. Le Gouvernement promit de plus, de faire les frais du transport, de la nourriture, & de l'entretien des nouveaux colons, durant un an, après leur arrivée, & qu'il leur seroit fourni des armes, des provisions, des ustenciles, des outils, &c. Ce projet fut formé par Milord *Halifax*, premier Commissaire du Bureau de Commerce & des Plantations. Le Parlement a accordé plus de quatre cens mille livres sterling pour l'agrandissement de cette colonie. On y compte 5000 habitans, outre les troupes qu'on y a envoyées.

Les principales rivières sont celles de *St. Jean* & de *Ste. Croix*.

Les lieux les plus remarquables sont dans la peninsule de l'*Acadie*; savoir

* *Annapolis*, autrefois *Port-Royal*, sur la baie de Fundi. Il n'y peut entrer qu'un vaisseau à la fois, & il faut qu'il y entre la poupe la première, & avec des précautions infinies; ce qui vient de la force des courans & de la marée. à cela près, la nature n'a presque rien épargné pour en faire un des plus beaux ports du Monde.

Au Sud-Ouest est le *Cap-Sable*, fort connu des mariniers.

* *Halifax*, à 44 degrés & ½ de latitude septentrionale, au S. de la peninsule, dans la baie de Chiboucttou, sur la mer du Nord, est aujourd'hui la capitale, & la résidence du Gouverneur de la province. Cette ville a été bâtie depuis peu d'années, sous le gouvernement de Mr. Cornwallis, & porte le nom du Comte d'Halifax, le grand promoteur de la colonie. *Canceau* est un poste, au N. E., sur la baie & détroit de ce nom, vis-à-vis de l'ile du Cap-Breton, que les François ont pris sur les Anglois. Sur l'isthme même sont deux Forts, l'un au Nord, sur la baie Verte, l'autre au Sud, sur la baie de Fundi, que les François ont bâtis, pour empêcher les Anglois de passer de la presqu'île dans le continent.

Les *Souriquois*, ou les *Micmacs*, sont, selon les Géographes, le même peuple sous différents noms. Quoiqu'en petit nombre, les François s'en sont servis utilement pour retarder l'établissement des nouveaux colons, & pour les harceler sans cesse. Plusieurs de ces derniers ont été mis à mort, ou scalpés; c'est-à-dire, à qui

qui on a arraché la peau de la tête avec la chevelure; action barbare qui se pratique par tous les sauvages de ce continent: les autres, effrayés de ces cruautés, n'ont osé s'étendre pour cultiver les terres, & se trouvent encore renfermés dans de très petites bornes, quoique dans un païs d'une grande étendue.

La baie des *Chaleurs* est au Sud de la presqu'île de Gaspésie: elle est nommée ainsi, du grand chaud qu'il y fait durant l'Eté. Elle abonde en saumons, en morues & en marsouins.

La *Gaspésie* est cette peninsule, ou terre la plus septentrionale de la Nouvelle Ecosse, baignée par la rivière & le golfe de St. Laurent & la baie des Chaleurs. Dans cette contrée sont les hautes montagnes de *Notre Dame*, d'où l'on tire de bonnes mâtures.

Le cap des *Rosiers* est la terre la plus orientale de cette presqu'île. Au Nord de l'île de *Bonaventure* est l'île *Percée*, fort connue des Navigateurs qui vont au Canada: sa petitesse ne m'a pas permis de la représenter sur cette Carte.

La rivière de *St. Jean* est une grande & belle rivière, qui a sa source à peu de distance de la rivière St. Laurent, vis-à-vis de Québec. Les François ont bâti deux Forts, l'un à son embouchure, l'autre un peu au dessus, depuis le Traité d'Aix-la-Chapelle; par le moyen desquels ils sont maîtres des Indiens de la rivière St. Jean, & d'un passage toûjours libre. Ils ont fait souvent passer du monde & des marchandises, de France à Québec, & de Québec en France par cette rivière, pour éviter de passer par la rivière St. Laurent, très difficile & très dangereuse, à cause des courans, des rochers & des bancs de sable qu'il y a, & qu'elle n'est navigable que depuis le mois de Mai

jusqu'au mois d'Octobre, à cause des broüillards & des glaces ; au lieu que celle de St. Jean l'est pendant tout l'Hiver.

La baie, ou le golfe de *St. Laurent* est une partie de la mer du Nord. Ce golfe est renfermé entre l'île de Terre-neuve, celle du Cap-Breton, la Nouvelle Ecosse & les côtes du païs des Esquimaux. Il reçoit son nom de la rivière St. Laurent dans lequel elle se décharge.

LA NOUVELLE ANGLETERRE.

Elle a la Nouvelle Ecosse au Nord-Est, l'Océan à l'Est & au Sud, la Nouvelle York au Sud-Ouest, & le Canada au Nord-Ouest, dont elle est séparée par la rivière St. Laurent.

Elle est entre les 41 & 45 degrés de latitude septentrionale.

Quoiqu'il soit indubitable, que *Sébastien Cabot* ait découvert l'Amérique Septentrionale, sous les auspices de Henri VII, quatre ou cinq ans après que Christophe Colomb eut découvert l'Amérique méridionale, & que le Chevalier *Walter Raleigh* & d'autres aient été dans la Virginie & dans ce païs ; il ne paroît néanmoins rien de satisfaisant sur sa découverte, ou sur son commerce, jusqu'au voyage qu'y fit *Barthélemi Gosnold* l'an 1602. Il y fit avec les Indiens un trafic fort avantageux, & à son retour en Angleterre, il dit tant de bien du païs & de ses habitans, qu'il engagea des Marchands, & d'autres personnes de distinction d'y former un établissement. Ils y furent autorisés par une

une chartre de Jaques I. en 1606. La Compagnie qui l'entreprit fut appellée la *Compagnie de Plymouth*, du nom de la ville de Plymouth, où la plûpart des membres faisoient leur demeure. Pendant que la Compagnie étoit assés contente du succès qu'elle avoit eu, il arriva un fâcheux accident, qui dérangea fort ses affaires. Un Capitaine de vaisseau qu'elle employoit, impatient de s'enrichir bien-tôt, attira 27 Indiens dans son bord; dès qu'il les eut, il leva l'ancre, & les porta à Malaga, où il les vendit pour 20 livres sterling chacun. Cette perfidie anima tellement leurs compatriotes contre les Anglois, qu'ils cessérent dès lors d'avoir aucune communication avec eux, & résolurent de venger l'outrage qu'ils en avoient reçu. La guerre qu'il y eut entre eux dans la suite, & les divers obstacles & contretems que la Compagnie rencontra l'obligèrent de renoncer à cet établissement. Cependant d'autres Marchands entreprirent d'y aller négocier: & un certain nombre d'Indépendans, conduits par Mr. *Robinson*, leur Ministre, s'y transportèrent, & y bâtirent une ville à 42 degrés de latitude, qu'ils nommèrent la *Nouvelle Plymouth*. Ce nombre s'accrut tous les jours, & devint une florissante colonie. Elle obtint une chartre, par laquelle elle eut le pouvoir de se choisir tel Gouverneur, tel Conseil, & tels Magistrats, & même de faire telles loix qu'il lui plairoit, pourvu qu'elles ne fussent pas préjudiciables à celles d'Angleterre, & contraires aux prérogatives de la Couronne. Cet établissement autorisé & encouragé du Roi, excita d'autres personnes à suivre les traces des premières. On forma des projets pour y faire de nouveaux établissemens, & on se transporta dans ce nouveau Monde. En moins de dix ans, il s'y trouva plus de 4000 colons, & ce nombre, en moins de cent ans,

ans, s'y accrut jusqu'à celui de 400 mille & au de là, malgré les obstacles qu'ils rencontrèrent & les guerres qu'ils eurent avec les Indiens. Ces derniers y sont à présent en si petit nombre, qu'on les connoit tous. Ils sont assez traitables, pourvu qu'on en use bien avec eux. La Nouvelle Angleterre est aujourd'hui la plus puissante Colonie de l'Amérique. Ses richesses & sa puissance sont portées à un point, qui donne de la jalousie à l'Etat dont elle tire son origine.

Les Historiens raportent un trait remarquable de l'équité des Puritains qui vinrent s'établir en Amérique. Ils pouvoient se prévaloir de leur nombre & de leur chartre, pour se choisir le lieu le plus convenable, sur les côtes où ils se fixèrent, sans avoir égard aux droits des sauvages, à qui naturellement le païs appartenoit; mais ils aimèrent mieux acheter d'eux le terrein qui leur étoit nécessaire, & ne regardèrent la chartre que comme une permission de leur Prince, qui les autorisoit à traiter avec ces sauvages. Il s'en faut bien que les Espagnols ayent respecté à ce point le droit naturel: au lieu d'acquérir légitimement à un prix modique les païs qu'ils occupent dans ce continent, ils ont employé les armes, & ont commis des massacres horribles pour s'en assurer la possession.

L'air y est fort sain, & quoique le païs soit au milieu de la zone tempérée, & qu'il dût jouir de la même température d'air, que le Midi de la France, on y éprouve le contraire: le froid y est vif & constant en Hiver, & la chaleur excessive en Eté. La Nouvelle Angleterre est fertile en lin, en chanvre, en blé d'Inde, en grains, en légumes, en fruits. Le gibier abonde dans la campagne, & le poisson dans les rivières & sur la côte. La pêche de la morue & de la baleine

baleine se fait sur cette côte, aussi bien que sur celle de Terre-neuve.

Les principales marchandises qu'on tire du païs, sont des fourrures, particuliérement le castor, & les orignaux; des mâtures, & des bois propres aux constructions de marine, meilleurs que ceux de Norwége; des farines, des biscuits, des légumes secs, diverses sortes de grains; du sel, des viandes salées, du poisson, entre autres, de la morue verte & séche, & du maquereau salé, du chanvre, du lin, de la poix, du goudron, &c.

Tous les payemens se font dans cette province, & dans les autres colonies Angloises, en monnoie de papier, que l'on nomme *Province-bills*, ou *Bills of Credit*.

La bonté du païs, la douceur du gouvernement, l'observation de ses excellentes loix sont des choses connues de toute l'Europe. De toutes parts, il s'y rend des familles Protestantes. Depuis trois ans Mr. le Brigadier-Général Waldo a envoyé sur ses terres plus de mille personnes, à chacune desquelles il a donné 100, jusqu'à 200 arpens de terre gratis.

Le Gouvernement de la Nouvelle Angleterre est Republicain, quoique le Roi y ait deux Gouverneurs. Tout le pouvoir est dans l'Assemblée générale de la province, composée d'environ cent représentatifs, ou députés des villes & des districts.

On ne souffre dans ce païs, ni les débauchés, ni les vagabonds, ni les mandians. On y a un soin particulier de l'éducation des enfans. Chaque endroit, où il y a cinquante familles, est obligé d'avoir une école pour leur enseigner à lire, à écrire, à chiffrer, & la Religion: & dans ceux, où il y a cent familles, on enseigne la Grammaire, &c.: de sorte qu'il n'est

point

point d'enfant de 9 à 10 ans, dans toute la province, qui ne sache lire, écrire, & son Catechisme. Je renvoie les curieux à la Description qu'a publiée Mr. *Neal* des Possessions Angloises en Amérique, en 2 vol. 8°, sous le titre de *British Empire in America*, &c., & au *Summary Historical & Political of the British Settlements in North-America* par *W. Douglas*, M. D.

Cette province se divise en quatre principales Colonies, trois desquelles ont leurs chartres particulières, & leurs différentes formes de Gouvernement : elles vont du Sud au Nord, & sont celles de

1. *Connecticut*, au S. Ou.
2. L'*Ile de Rhode* & la *Providence*, au S. E.
3. La *Baie des Massachusets*, au N. des deux,
4. La *Nouvelle Hampshire*, au N.

Ses principales rivières sont celles de *Connecticut*, de *Merrimak*, de *Saco*, de *Penobscot*, &c.

1. Connecticut.

La Province, ou Colonie de *Connecticut* reçoit son nom de la rivière de Connecticut, qui la traverse du Nord au Sud. Elle peut mettre 30 mille hommes sous les armes. *Newhaven* en est la principale ville.

2. L'Ile de Rhode & la Providence.

La Province, ou Colonie, nommée l'*Ile de Rhode* & la *Providence*, a l'île de Rhode d'environ 15 à 16 milles de long, & de 4 ou 5 de large. On l'appelle le Paradis de la Nouvelle Angleterre, à cause de sa fertilité, & de

de la bonté de fon air. Elle fait un grand commerce aux îles Angloifes. *Newport* en eft la principale ville: elle a un bon port, défendu par une forterefle, bordée de 30 piéces de canon.

3. Massachusets - Bay.

La Province, ou Colonie de *Maffachufets-Bay*, comprend le *N. Plymouth*, la province de *Main*, & cette étendue de terre, qui eft entre cette derniére province & la Nouvelle Ecoife, appellée autrefois la province du *Roi*, ou du *Duc*, aujourd'hui *diftrict*, & non province de *Sagadahock*. *Maffachufets - Bay* eft la plus puiffante & la plus ancienne de toutes les Colonies.

* Boston, à l'E., à 42 degrés & ½ de latitude feptentrionale, eft la capitale de toute la Nouvelle Angleterre, & la ville la plus grande & la plus commerçante de toutes les Poffeffions Angloifes en Amérique, L'entrée en eft difficile, & défendue par deux batteries de canon. La baie de Bofton eft capable de contenir tous les vaiffeaux d'Angleterre. Les mâts des vaiffeaux, en certain tems de l'année, y paroiffent, de même que fur la Tamife, comme une forêt. Bofton a environ 30 mille habitans, dont la moitié eft Nonconformifte. Elle a deux milles de long, & en quelques endroits trois quarts de mille de large. Les rues font larges & bien pavées, & les maifons bien bâties; les unes de brique, les autres de bois. Le Gouverneur de la province y fait fa réfidence. *Briftol*, au S., eft très confidérable & très peuplée: après Bofton, c'eft la ville la plus commerçante de toute la Nouvelle Angleterre.

4. New

4. New Hampshire.

La Province, ou Colonie de *New Hampshire*, est entre la rivière *Kennebec* à l'Est, & la Nouvelle York à l'Ouest. Le Roi en nomme le Gouverneur, le Sous-Gouverneur & les autres Officiers. *Portsmouth* en est la principale ville. *Cowas*, ou *Cohaffer*, sur la rivière Connecticut, est un Fort bâti par les François depuis le Traité d'Aix-laChapelle.

Au Nord de la province & sur le bord du fleuve St. Laurent, entre la rivière Sorel & l'île d'Orléans, sont plusieurs villages bâtis par les François depuis la paix d'Utrecht. A l'embouchure de la rivière Sorel, sur le lac de St. Pierre, est le Fort de *Richelieu*.

La province de Main, dont certains Auteurs font une province particulière, s'étend au N. E., jusqu'à la rivière Pénebscot. Comme elle est exposée aux attaques des François & des Indiens, la plûpart des villes y sont défendues par des forteresses, qu'on a soin d'entretenir en bon état. Les François ont des missionaires parmi les Indiens des rivières Penebscot & Kennebeck; & quoique ces Indiens n'excédent pas le nombre de 300, ils font de tems en tems beaucoup de mal aux colons établis à l'Orient de cette province.

Cap Cod est ce fameux cap, au S. E. de la Nouvelle Angleterre.

La Nouvelle York.

Cette province est entre la Nouvelle Angleterre à l'Est, la mer du Nord & la Nouvelle Jersey au Sud, la Pensilvanie & le lac Ontario à l'Ouest, & le même lac

lac & la rivière St. Laurent au Nord; entre les $40\frac{1}{2}$ & les $46\frac{2}{3}$ degrés de latitude feptentrionale.

On l'appelloit autrefois *Nouvelle Suède*, parceque les Suédois s'y établirent fous le régne de la Reine Chriftine: les Hollandois, qui s'en emparèrent enfuite, la nommèrent les *Nouveaux Païs-Bas*. Ils l'avoient achetée de *Hudfon*, navigateur Anglois, qui la découvrit, & qui traita avec eux en 1608. Malgré la proteftation de Jaques I, Roi d'Angleterre, contre cette vente, ils n'avoient pas laiffé de s'établir dans leur aquifition. Ils en jouïrent paifiblement jufqu'en 1618, ou 1619, que Sir Samuel Argal, Gouverneur de la Virginie, attaqua leurs plantations & les détruifit. Cependant Jaques I, à qui ils s'adrefsèrent, leur donna la permiffion de s'établir fur ces mêmes côtes dont il les avoit chaffés. En 1667 ils rendirent cette province aux Anglois par la paix de Bréda. Durant la courte guerre, que l'Angleterre, unie à la France, déclara en 1672 aux Etats Généraux, ceux-ci recouvrèrent la Nouvelle York, en 1673; mais ils la rendirent l'année fuivante, en concluant la paix avec la Grande Bretagne.

Elle a 200 milles de long, & une cinquantaine de large. Elle reçut le nom d'*York* du Duc d'York, frère de Charles II, à qui ce Prince la donna l'an 1664. Le Roi y envoie un Gouverneur.

L'air y eft fain & tempéré. Le terroir y eft fertile en froment. Les forêts y font pleines de gibier. Le bois y eft fort propre pour la conftruction des vaiffeaux. Les nations Indiennes de ce païs fe couvrent l'Hiver de peaux de quelques bêtes, & l'Eté de quelque peau légère, ou font prefque nues. Ces peuples font, comme ceux de la Nouvelle Angleterre, fort

fort basanés, sauvages, idolatres, & trafiquent avec les Anglois en peaux d'élans, d'ours, de loutres & de castors. Ils aiment l'eau de vie, & toutes les boissons fortes. Le commerce de la Nouvelle York, étant semblable à celui de la Nouvelle Angleterre, je renvoie le Lecteur à ce que j'ai déja dit de celui de cette province.

La rivière de *Hudson* est la plus considérable de la Nouvelle York.

L'*Ile Longue*, au S. E., a près de 150 milles d'Orient en Occident, & est fort fertile en grains & en fruits.

* New-York, capitale, est dans une petite île, à l'embouchure de la rivière Hudson: autrefois les Hollandois la nommèrent *Nouvelle Amsterdam*. Le Gouverneur de la province y réside. La ville est gouvernée par un Magistrat & autres Officiers, comme le sont les corporations des villes d'Angleterre. Cette ville est la plus agréable de toute l'Amérique Angloise. Les maisons y sont de briques & de pierres, bâties à la Hollandoise.

Albany, autrefois *Fort Orange*, au N., sur la rivière Hudson, est l'entrepôt des habitans de cette colonie, pour le commerce des pelleteries. Il y a près de 300 familles, la plûpart Hollandoises: c'est le lieu ordinaire des conférences qu'on tient avec les Sachems, ou chefs des Indiens.

Toute cette étendue de païs au Nord, entre les lacs Ontario, St. Sacrement & Champlain, & les rivières Sorel & St. Laurent, est présentement occupée par les François, dont ils se sont mis en possession depuis la paix d'Utrecht. Ils y ont bâti en 1725. une bonne

bonne forteresse, à la place du Fort *Crown-point*, pris sur les Anglois, qu'on appelle *St. Frédéric*. Au Nord du lac *Champlain* ils ont le Fort *Chambli*, & au Nord de ce dernier, celui de *Sorel*, sur le lac de St. Pierre.

LA NOUVELLE JERSEY.

Cette province, au S. Ou. de la Nouvelle York, est de moindre étendue. Elle est entre les 39 & 41 degrés & demi de latitude septentrionale. Elle est bornée au Sud par les embouchures de la rivière *Delawar*, de la rivière de *Hudson* & par l'Océan. Elle est de même température & de même raport que la Nouvelle York.

Elle fut découverte par les Suédois, qui s'y établirent, & qui la nommèrent la *Nouvelle Suède*. Les Hollandois, à qui ce païs convenoit, à cause du voisinage de la Nouvelle Hollande, en délogèrent les Suédois, & le conservèrent jusqu'à ce que les Anglois en achevèrent la conquête. Ces derniers le comprirent dans la Nouvelle York, dont il étoit la partie méridionale. On lui donna le nom de *Nouveau Jersey*, lorsqu'on le détacha de la partie septentrionale. Le Roi en nomme le Gouverneur, &c.

On divise la Nouvelle Jersey en *Orientale* & en *Occidentale*. L'Orientale est la plus peuplée & la mieux cultivée. Les principales villes qu'on y trouve sont *Elisabeth-town* & *Shrewsbury*. L'Occidentale n'est pas si peuplée, mais elle est aussi avantageusement située pour le commerce, que l'Orientale.

Il y a douze ans qu'on y comptoit seize mille habitans, entre lesquels trois mille étoient en état de prendre

dre les armes, pour la défense du païs. Il n'y avoit alors que 200 Indiens, en tout. On y emploie dix fois plus de Négres qu'on ne faisoit il y a 50 ans. On peut juger de l'accroissement de son commerce, par celui de ses habitans.

LA PENSILVANIE.

La Pensilvanie a la Nouvelle York au Nord-Est, la Nouvelle Jersey à l'Est, le Maryland au Sud, & les cinq nations Indiennes au N. & à l'Ou.; entre les 38 & 43 degrés de latitude septentrionale. Le climat & le terroir sont à peu près de même que dans la Nouvelle Jersey. Il y fait fort chaud en Eté, & souvent fort froid en Hiver. Le païs produit abondance de blé, d'autres grains, de fruits, de légumes, de bétail, de gibier, de poissons, &c. Il a reçu son nom de *Guillaume Pen*, de la secte des Trembleurs, à qui la propriété & le gouvernement en furent donnés par le Roi Charles II. l'an 1681, en considération des services du fameux Chevalier Guillaume Pen, son pere. Il s'appelloit *Nouveaux Païs-Bas* lorsque les Hollandois en étoient en possession. Quand Mr. Pen y arriva, il ne se contenta pas de la chartre de concession, que lui en avoit donnée le Roi, il voulut encore l'acheter des Chefs, ou Princes Indiens mêmes; ce qui acheva de lui donner un droit incontestable sur le païs.

La Pensilvanie est aujourd'hui fort peuplée. Il est remarquable que ses habitans n'ont été en guerre avec aucuns de leurs voisins, Chrétiens, ou Indiens, depuis que G. Pen s'y établit. Elle contient plus de 150 mille habitans. Ils y jouissent de grands privileges.

Le

Le Gouvernement y eſt fort doux. Les Anglois y ſont en plus grand nombre que les autres nations. Il y a des Palatins, des Suédois, des Hollandois, des François & des Négres.

La religion dominante du païs eſt la ſecte des Trembleurs ; cependant tout Chrétien Proteſtant, de quelque ſecte qu'il ſoit, y a la même liberté de conſcience, qu'en Angleterre. Les naturels du païs y ſont fort traitables. On dit qu'ils croient un Dieu, & l'immortalité de l'ame.

Le commerce de cette province conſiſte en chevaux, en douves, en bœuf, en poiſſon, en cochons, en pelleteries, en grains, qu'ils échangent dans les îles Antilles, pour du Rum, du ſucre, des molaſſes, du ſel, du vin, de l'argent ; & en Angleterre, pour des meubles & des uſtenciles de maiſon, des hardes, des toiles, des outils, des armes, &c.

On diviſe la Penſilvanie en ſix comtés.

Ses principales rivières ſont celles de *Delawar* & de *Saſquabanuugh*. L'*Ohio* y a ſa ſource.

* PHILADELPHIE en eſt la capitale. C'eſt une ville des mieux ſituées, & des mieux percées du Monde. Les rues y ſont larges & droites. Les maiſons y ſont propres & bien bâties : on y en compte déja plus de 2000. Si on continue d'y bâtir, comme on l'a fait, ſuivant le plan de Mr. Pen, ſon fondateur, ce ſera une des plus belles villes du Monde.

Les *Iroquois*, les plus vaillans des peuples ſauvages, habitent le païs, qui eſt entre la N. York, la Penſilvanie, les lacs d'Erié & d'Ontario, & la rivière St. Laurent. Il ſont belliqueux, mais cruels, juſqu'à ſucer le ſang de leurs ennemis. Ils ſont diviſés en cinq nations,

 qui

qui sont les *Mohawks*, ou *Aguils*, les *Oneidas*, les *Onondagas*, les *Cayugas*, les *Sennekas*, auxquelles les *Tuscaroras* ont été joints, & qui sont la sixiéme nation. Chacune d'elles fait une république à part, & a son grand village, ou cabane, à la distance de 20 à 30 lieues. Celles qu'ils ont conquises leur paient un tribut, que deux de leurs anciens vont recevoir tous les ans. Le nombre de ces Indiens peut monter à seize mille, mais en déduisant les vieillards, les femmes & les enfans, il n'en reste pas plus de 1500 en état de se battre. Leur langage est à peu près le même. Leur gouvernement ressemble à celui des Suisses. Ils ont en horreur le despotisme. Ils sont sujets & alliés des Anglois depuis le Traité d'Albany en 1664, par lequel ils reconnurent qu'eux & leurs terres étoient soumis au Roi de la Grande Bretagne. Ce Traité fut confirmé par deux autres en 1684, & 1687; & enfin par un troisiéme, en 1701, où ils firent à Sa Majesté, la vente de tous leurs païs tant héréditaires, que conquis: ce dernier fut renouvellé en 1726, & confirmé à Lancaster, dans la Pensilvanie, en 1744. Ces Traités excluent les François de toute prétention sur les païs aux environs des cinq grands lacs, sur celui qu'arrose la rivière Ohio, & sur d'autres d'une grande étendue, dont je ferai mention dans la suite.

Par le commerce des pelleteries que les Iroquois, ou 5 nations ont avec les Anglois, ils ont des armes, des munitions & tout ce qui leur est nécessaire à meilleur marché qu'ils ne l'auroient des François: ils ne considèrent ces deux nations que par raport au besoin qu'ils ont de leurs marchandises, quoiqu'elles leur coûtent bon; car ils les payent quatre fois plus qu'elles ne valent. Les François en ont gagné une grande partie, & ne cessent pour

pour gagner les autres, de leur repréſenter les Anglois comme les ennemis du genre humain. Les ſauvages étoient extrémement ſobres avant qu'ils connuſſent les Chrétiens. Depuis qu'on leur a fourni de l'eau-de-vie qu'ils avalent avec délice, ils commettent les plus grands déſordres, & ſont pires que les brutes quand ils en ont bû. Ils ſont fort ignorans ſur la religion. Ils ne ſavent ce qu'ils croient. Ils invoquent quelquefois deux ſortes de divinités. Ils croient l'ame immortelle. Quelques uns d'entre eux, moins ſtupides que les autres, leur ſervent de prêtres & de médecins. Ils ont étendu leurs territoires juſqu'à la rivière des Illinois, depuis l'an 1672, qu'ils ſubjuguèrent les anciens *Chaouanons*, les propriétaires naturels du païs & de la rivière Ohio, & avec leſquels ils ont été incorporés. Ils prétendent qu'il leur appartient par droit de conquête, auſſi bien qu'une grande partie du Miſſiſſipi. *Nous l'avons payé de notre ſang*, diſent-ils, *& il eſt juſte que nous le poſſédions.*

Entre les lacs Erié & Ontario eſt la rivière de St. Laurent, au milieu de laquelle on voit la fameuſe cataracte, ou ſaut de *Niagara*; c'eſt le grand paſſage du Miſſiſſipi au Canada, & celui des nations qui habitent les environs des lacs, pour aller aux colonies Angloiſes.

LE MARYLAND.

Cette province a la Penſilvanie au Nord & à l'Eſt, & la Virginie au Sud, &c., entre les 37½ & 40 degrés de latitude ſeptentrionale. Elle eſt bornée par la rivière *Patowmack* à l'Oueſt, &c. Elle reçut ſon nom de *Marie*, épouſe de Charles I, Roi d'An-

d'Angleterre. Ce Prince détacha le Maryland de la Virginie, pour le donner à *Cecil Calvert*, Lord de *Baltimore*, l'an 1632. C'eſt un des beaux fiefs de la Couronne, & le propriétaire y a une autorité fort étendue.

L'air & le terroir du Maryland ont les mêmes qualités que ceux de la Virginie, dont cette province faiſoit ci-devant partie. Sa principale richeſſe eſt le trafic du tabac. On y trouve en abondance tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. La boiſſon ordinaire des habitans eſt le cidre, qui y eſt fort bon.

On y jouït de grands privilèges. Le Gouvernement y fut établi ſur le modelle de celui d'Angleterre. Le propriétaire en peut proroger, ou diſſoudre l'Aſſemblée quand il lui plaît, & nul acte n'a de force, que lorſque le propriétaire, ou ſon député l'a ratifié.

Il y a 40 ans qu'on comptoit 16 mille habitans Anglois dans le Maryland. On y en compte à cette heure plus de 40 mille. Le commerce y a ſi fort augmenté, à proportion de ſes habitans, que le Lord Baltimore en tire un revenu très conſidérable.

Les Indiens de cette province demeurent ſur la côte orientale, où ils ont deux, ou trois villages. Leur nombre eſt fort petit. Il n'eſt pas tant diminué par les guerres, qu'ils ont eues avec les Anglois, que par celles qu'ils ont perpétuellement entre eux. Ils ſont trompeurs, & extrémement fainéans. Ils ſont partagés en tribus, qui ont chacune un roi particulier. La rivière *Ohio* a ſa ſource dans ce païs, & coulant au S. Ou., va ſe perdre dans le Miſſiſſipi.

On diviſe la province en onze comtés; ſix ſont à l'Ou. & cinq à l'E. de la baie de *Cheaſapeak*, où il

il y a plusieurs villes : les principales sont *Ste. Marie* au S., & *Annapolis* au N., autrefois *Arundelton*, sur la baie.

LA VIRGINIE.

La Virginie a le Maryland au Nord-Est, dont elle est séparée par la rivière Patowmack ; la mer du Nord à l'Est, la Caroline au Sud, & à l'Ouest ces vastes païs, qui s'étendent jusqu'à la mer du Sud, comme le montre la ligne de ma Carte, suivant la chartre de Jaques I. Elle est situés entre les 36½ & 40 degrés de latitude septentrionale.

Les Hivers y sont quelquefois assez rudes ; quoique d'ordinaire le froid n'y dure pas long-tems. L'Eté on y éprouve à peu près les mêmes chaleurs que dans les parties méridionales de l'Espagne.

La terre est fort fertile en maïs, en toute sorte de fruits, & en quelques racines, dont les Amériquains font du pain. On y trouve des vignes sauvages, qui portent de bons raisins. Il y croit beaucoup de tabac, qui est très estimé : c'est principalement à la culture de cette plante, que les habitans s'appliquent. Il y a une infinité de loutres & d'autres animaux, dont les peaux sont fort estimées ; des lions, des ours, des cerfs, des lapins, grand nombre de coqs d'Inde, de perdrix, & d'autres oiseaux.

Le païs fut, dit-on, découvert par Sébastien Cabot, en 1497, sous le régne de Henri VII, Roi d'Angleterre. Le Chevalier *Walter Raleigh* a eu pour certain l'honneur de découvrir cette province l'an 1584, & d'y former le premier établissement. Il lui donna le

nom de *Virginie*, en l'honneur de la Reine Elizabeth, qui ne se maria point. La Virginie s'étendoit autrefois depuis la Floride, jusqu'à la Nouvelle Ecosse, & comprenoit la Nouvelle Angleterre, la Nouvelle York, la Nouvelle Jersey, la Pensilvanie, le Maryland, & la Caroline. Les guerres & les massacres attribués au mauvais gouvernement des propriétaires, ont extrémement retardé les progrès de la colonie: mais depuis 1679 elle s'est fortifiée de plus en plus.

Les originaires du païs sont en petit nombre: leur paresse en est la cause. Ils négligent une terre qui leur produiroit abondamment toutes choses, s'ils vouloient la cultiver. Ils s'habillent de peaux de bêtes sauvages. Ils se peignent le corps pour paroître plus beaux. L'Eté ils vont nuds, & ne couvrent que les parties, que la pudeur ne permet pas de nommer. L'infidélité dans le mariage, est parmi eux un crime impardonnable: & quoique le divorce leur soit permis, ils en viennent rarement à cette séparation. Les hommes ne s'occupent qu'à la chasse, à la pêche, à la guerre & autres exercices semblables, pendant que les femmes font le ménage des champs & de la maison. Leur plus grand trafic est des peaux des bêtes qu'ils ont tuées. Leurs armes sont l'arc, la flêche & la massue. Leur religion est d'adorer tout ce qu'ils craignent, comme le feu, l'eau, le tonnerre, les canons, les chevaux, & principalement le Diable. Ils en ont dans leurs temples des images effroyables, & lui offrent du sang & de la graisse des bêtes sauvages. Le Soleil, la Lune & les étoiles passent chez eux pour des demi-dieux. Ils ont quelque légère connoissance d'un Dieu souverain, qui a créé le Monde & les autres dieux; & croient l'immortalité de l'ame.

La

La principale richeſſe du païs eſt le tabac, dont la colonie envoie tous les ans en Angleterre, près de cent mille groſſes barriques. Ce ſeul article emploie entre trois à quatre cens vaiſſeaux, & plus de quatre mille matelots. Plus de 60 mille barriques ſont exportées chez l'étranger, leſquelles à £. 5. la barrique, produiſent £. 300000 ſterl., ſans compter les droits & le fret que ce commerce procure. On eſtime qu'il n'y a pas moins de 500 mille habitans dans la Virginie, en comptant les Négres qu'on y emploie. L'Angleterre y envoie la plûpart des choſes néceſſaires à la vie; comme des toiles, des ſoies, des marchandiſes des Indes, du vin, des étoffes de toutes les ſortes, des chapeaux, des ſouliers, des bas, des flanelles, des cloux, des haches, des couteaux; en un mot, l'Angleterre lui fournit une infinité de choſes de ſon propre cru, & de ſes propres fabriques, montant à près d'un million de livres ſterling. Il n'y a perſonne qui ne conçoive que les colonies Angloiſes occaſionnent un grand commerce, & qu'elles procurent un grand avantage à l'Angleterre. Il eſt de l'intérêt de cette nation d'en encourager l'accroiſſement, ſurtout en colons étrangers, tirés des païs Proteſtans; étant viſible, que le beſoin des denrées augmente, à meſure que le peuple multiplie.

On diviſe la Virginie en 25 comtés.

La baie de *Cheeſapeak* en baigne le S. E.

Les principales rivières ſont celles de *Patowmack* au N., de *James* au S., & du *Bois* à l'Ou.

* JAMES-TOWN, au S., ſur la rivière James, capitale de la Virginie, & *Williamsbourg*, à quelques milles de James-town, en ſont les lieux les plus remarquables. Les villes de cette province ſont peu peuplées, parce que les principaux du païs ſe tiennent à leurs plantations.

LA CAROLINE.

La Caroline eſt entre la Virginie au Nord, & la Georgie au Sud, dont elle eſt ſéparée par la rivière Savannah; & entre la mer du Nord à l'Eſt, & la rivière Miſſiſſipi à l'Oueſt. La chartre de Charles II. en fait étendre les bornes juſqu'à la mer du Sud. Elle eſt, ſuivant la chartre, entre les 29 & 36 ½ degrés de latitude ſeptentrionale. On la diviſe en *Caroline ſeptentrionale* & en *Caroline méridionale*.

L'air y eſt pur & ſain, mais plus chaud qu'en la Virginie. Le terroir y eſt fertile en fruits, en grains, en légumes, en bois, & en ris. On en tire preſque toute ſorte de proviſions, dont on fournit les Antilles Angloiſes. Les vignes y réuſſiſſent fort bien. Les mûriers y abondent, qui nourriſſent des vers à ſoie. Les *mirtes à chandelle*, ou *arbres ciriers*, ſont en plus grand nombre & viennent mieux dans cette province que dans les autres poſſeſſions Angloiſes. Ils croiſſent dans les îles, ou ſur quelque banc proche de la mer, & produiſent des baies qu'on trouve en grapes comme des raiſins: les habitans les bouillent, & en tirent une huile qui durcit en ſe réfroidiſſant, & dont ils font des chandelles. Voyez l'*hiſtoire naturelle de la Caroline*, en 2 vol.

2 vol. fol. par *Catesby*. Il y a quantité de bêtes fauves & de gibier. Il y a peu de païs aussi commode que celui-ci pour le commerce & la navigation, à cause du grand nombre de rivières navigables qui l'arrosent. Les insectes y sont fort incommodes. Les bois sont remplis de serpens ; toutefois ils n'ont pas de venin : il n'y a de venimeux, que les serpens à grelots. Les rivières du Sud sont fort poissonneuses, mais elles ont des goulus de mer, & d'autres gros poissons, comme des crocodiles, qui sont fort dangereux.

Cette province faisoit autrefois partie de la Floride ; ce qui la fait appeller par quelques Géographes la *Floride Angloise*. Les Espagnols s'y établirent les premiers. Les François croyant cette terre abandonnée, s'y établirent sous Charles IX, Roi de France, du nom duquel elle a porté depuis le nom de *Caroline*. Les Espagnols en chassèrent les François, qu'ils traitèrent cruellement. Ces derniers en chassèrent à leur tour les Espagnols, qu'ils traitèrent de la même manière qu'ils en avoient été traités. L'an 1622, des Anglois fugitifs de la Virginie & de la Nouvelle Angleterre, pour se garantir des massacres des Indiens, s'établirent sur cette côte. Leur nombre s'y accrut & ce peuple y prospéra. Près de cent ans se passèrent sans que les François, ni les Espagnols y revinssent. Tel étoit l'état des choses, lorsque Charles II, Roi d'Angleterre, donna cette terre, en 1663, en propriété à *Edouard, Comte de Clarendon*, à *George, Duc d'Albemarle*, au *Lord Craven*, au *Lord Jean Berkley*, au *Lord Antoine Ashley*, au *Chevalier George Carteret*, au *Chevalier Guillaume Berkley*, & au *Chevalier Jean Colliton*, à condition qu'elle releveroit de la Couronne d'Angleterre. Ces derniers propriétaires donnèrent leurs noms à diverses contrées &

& rivières du païs. En 1728, fept des propriétaires, las des difficultés & des troubles qui y fubfiftoient, remirent les 7/8mes de leur propriété à la Couronne, pour la fomme de £. 17500 fterl.; mais Milord Carteret, préfentement Comte de Granville, s'eft refervé la propriété de l'autre 8me. Depuis la démiffion, dont je viens de parler, le Roi envoie tels Gouverneurs qu'il lui plaît à la Caroline; & le commerce des habitans y eft devenu fi confidérable, qu'il part tous les ans de *Charles-town* plus de deux cens vaiffeaux chargés de ris, de goudron, de peaux, de bois, & d'autres denrées du produit du païs, prefque tous pour l'Angleterre. Ils font un commerce très profitable avec les Indiens, auxquels, en échange de leurs pelleteries, ils donnent de la poudre, du plomb, des ouvrages de fer, des liqueurs, &c. On ne compte pas moins de 50 mille Négres dans la Caroline. Il eft dommage que les ouvriers y foient fi rares. On eft obligé de payer à un prix exhorbitant des marchandifes d'Europe, qu'on auroit à grand marché dans le païs, s'il y avoit affez d'artifans.

Les deux principaux peuples Indiens, leurs voifins, font les *Creeks* & les *Cherakees*, avec lefquels les Anglois ont été long-tems en guerre. Ces peuples leur font à préfent foumis, & leur fervent de puiffante barrière contre les François & les Efpagnols.

Les naturels du païs ne font point fi fauvages, que ceux de quelques autres païs de l'Amérique. Ils font naturellement blancs, mais ils fe peignent la peau, ce qui la rend jaune & olivâtre. Ils font ordinairement nuds, & ne fe couvrent que le milieu du corps. Ils font fort vicieux, fourbes, hardis, trompeurs. Ils font fi jaloux

jaloux de leur chévelure, que pour rien au monde ils ne voudroient la perdre. De là vient, sans doute, que lorsqu'ils combattent leurs ennemis, ils leur arrachent la peau de la tête avec la chévelure, & la montrent, comme la plus grande marque de leur bravoure & de leur victoire. La chasse & la pêche sont leur occupation favorite. Ils cultivent pourtant les terres, mais ils n'en sément que pour leur provision de quatre ou cinq mois, sans songer plus loin; & ils se moquent des Anglois, de ce qu'ils prennent tant de soin de l'avenir. Ils n'entreprennent rien sans un Conseil général, composé des Chefs & des Conseillers, ou Anciens des Cantons, qui s'assemblent tous les matins. Ils adorent le Soleil & la Lune, & respectent beaucoup leurs prêtres.

On divise ce païs en *Caroline septentrionale* & en *Caroline méridionale*: chacune a son Gouverneur, & est subdivisée en comtés, & en un certain nombre de paroisses.

Les principales rivières qui l'arrosent, sont, du Sud au Nord, la *Savannah*, la *Sante*, & la *Clarendon*.

Le *Cap Fear*, au milieu de la province, est l'endroit, qui en fait le partage, en Nord & en Sud.

* Charles-town, à 33 degrés de latit. septentr., capitale de la province, est bâtie à 6 milles de la mer, à l'embouchure de la rivière Cooper. C'est le seul port libre qu'il y ait: on y porte tout le produit de la province. Il s'y fait un commerce très considérable. La ville n'a pas plus de 600 à 700 maisons. On y voit plusieurs édifices publics, très bien bâtis. Le Gouverneur y réside; l'Assemblée & les Cours de Justice s'y tiennent: toutes les affaires de la province s'y font. La barre qu'il y a devant Charles-town,

town, empêche les vaisseaux, au dessus de 200 tonneaux, d'y entrer. Cette ville a beaucoup souffert de l'ouragan, & de l'inondation qu'il y eut en 1752.

LA GEORGIE.

La Georgie, enclavée dans la Caroline méridionale, est entre la rivière Savannah au Nord, la rivière Alatamaha au Sud, la mer du Nord à l'Est, & le Mississipi à l'Ouest : suivant la chartre elle s'étend, comme la Caroline & la Virginie, jusqu'à la mer du Sud.

Elle est située entre les 31 & les 34 ½ degrés de latit. septentr., & a du Sud-Est au Nord-Ouest 300 milles de long. Les Espagnols la reclament comme faisant partie de la Floride Espagnole. En 1732. elle fut séparée de la Caroline méridionale, & l'on entreprit d'y établir une colonie à laquelle on a donné le nom de *Georgie*, en l'honneur du Roi George II. Mr. le Général Oglethorpe, homme actif, & très zélé pour le bien de sa patrie, y accompagna les premiers colons. On publia en même tems une belle description du païs: le Parlement accorda des sommes considérables, qui jointes aux dons de plusieurs particuliers, sembloient devoir affermir cet établissement ; mais malgré les éloges qu'on en a faits, & la générosité dont on a usé envers les colons, la désertion a été grande ; elle continue, & il est à craindre, qu'à moins que le Gouvernement d'Angleterre n'y remédie bien-tôt, la Georgie ne soit entiérement abandonnée. Elle est aussi importante au Sud que la Nouvelle Ecosse l'est au Nord, pour la sûreté des colonies qui sont entre deux. Voyez *British Empire in America*, tome I., & *Histoire du commerce & des Colonies Angloises.*

LA

LA FLORIDE.

Les Géographes varient fort sur les bornes de cette région. Les uns l'ont comprise entre le Nouveau Méxique, la Caroline, la mer du Nord, & le golfe du Méxique ; d'autres l'ont bornée à l'Oueſt par la rivière Miſſiſſipi, & d'autres enfin, par la baie de *Penſacola :* mais depuis que les Anglois ont fait la conquête du païs des Apalaches en 1702 & 1703, on n'appelle proprement *Floride* que la preſqu'île de *Tegeſte*. Voyez la Carte de l'*Amérique Septentrionale* de mon Atlas. Tout le païs qui eſt entre cette preſqu'île & la Georgie, dépend de la Caroline méridionale.

L'air y eſt pur & ſain. Les chaleurs y ſont fort grandes : mais elles ſont tempérées par les vents de la mer. Le païs produit du maïs, des fruits, du gibier, du ſaſſafras, du bois de teinture, &c. Il eſt peu fertile le long des côtes, mais il l'eſt beaucoup dans les terres, où l'on fait deux recoltes de maïs par an. En certains tems de l'année il y paroit une quantité prodigieuſe de pigeons. On y trouve de la cochenille, du ſalpétre, des perles en abondance, de l'ambre gris qui vaut ſon poids d'or, & des mines de cuivre & de fer. Les rivières nourriſſent beaucoup de crocodiles, que les habitans mangent comme une viande délicate. Ils vont preſque nuds : ils ſe frottent le corps de quelques huiles, comme font ceux de la Caroline leurs voiſins. Chaque village y eſt une eſpéce de ſouveraineté & de famille tout enſemble ; car chacun a ſon capitaine, ou chef, indépendant de tout autre ; & tout le maïs qui ſe recueille, ſe met en un lieu public, & eſt diſtribué aux familles particulières, ſelon le nombre des perſonnes.

sonnes. Outre la culture des terres, les Floridiens s'occupent à la chasse, à la pêche & à la guerre. Ils n'ont point d'exercice extérieur de religion : ils ont quelque vénération pour le Soleil & pour la Lune. Leurs prêtres leur servent de médecins. Ils sont paresseux, fourbes, dissimulés, cruels. Ils haïssent mortellement les Chrétiens. Les femmes sont bien faites & robustes. Elles accompagnent leurs maris à la chasse & à la guerre. Elles traversent les rivières à la nage avec leurs enfans sur le dos.

Sébastien Cabot, qui par ordre de Henri VII, Roi d'Angleterre, étoit allé chercher du côté de l'Ouest, un passage dans la mer du Sud, fit la découverte de ce païs, & y aborda en 1497. Les Espagnols y sont souvent entrés, & toutes les fois ils en ont été chassés à coups de fléches, ou de massues. *Ferdinand Soto*, qui avoit conquis le Pérou, y entra l'an 1534, & y mourut de chagrin, parcequ'il n'y trouva pas des trésors d'or & d'argent, comme il l'avoit espéré. Ses gens enterrèrent son corps dans une rivière, de crainte qu'il ne fut trouvé, & traité avec ignominie par les sauvages, contre lesquels il avoit exercé de grandes cruautés. L'an 1549. Charles V. y envoya des Religieux pour adoucir l'humeur farouche des habitans; mais ces sauvages les écorchèrent vifs, & pendirent leurs peaux à la porte de leurs cabanes. La poligamie est parmi eux, mais ils punissent sévèrement les adultères. Le châtiment ordinaire qu'on leur inflige, est de leur couper les oreilles, ou de leur laisser quelqu'autre marque d'infamie.

La Floride a reçu ce nom du même *Soto*, ou parcequ'il y arriva le jour de Pâques fleuries, ou parcequ'il y trouva les campagnes couvertes de fleurs. Voyez les *Voyages de Corréal*.

L'endroit

L'endroit le plus remarquable de la Floride Espagnole est *St. Augustin*, sur la mer du Nord.

* *St. Augustin* est une assez bonne ville, avec un très bon port. Elle a quatre grandes rues, & est munie d'assez bonnes fortifications, quoiqu'elles ne soient pas dans le goût moderne. Elle est aussi défendue par une petite citadelle, qui sert à tenir les habitans en respect. Les Anglois l'ont assiégée, prise & pillée deux fois, & deux fois ils l'ont assiégée en vain. Elle le fut en 1740. par le Général Oglethorpe: il n'échoua dans son entreprise, que pour n'avoir pas eu assez de monde. La possession de cette place eut été de la dernière importance aux Anglois, en tems de guerre, sans compter, que leurs établissemens du Sud, auroient été à couvert de toute attaque de la part des Espagnols.

Cap Floride est la pointe de terre la plus méridionale.

Pensacola, sur la baie du même nom, dans le golfe du Méxique, dont les François ont souvent disputé la possession, appartient aujourd'hui aux Espagnols. *St. Mark*, sur la baie des Apalaches, & *St. Matthieu* à l'E., ont été démolis par le Général Oglethorpe: mais depuis le Traité d'Aix-la-Chapelle les Espagnols ont bâti plusieurs Forts, au Nord de la rivière *St. Juan*, & l'Eté dernier il y arriva de la Havane un nombre considérable de familles, qui se sont établies dans le païs des Apalaches.

Le *golfe de Floride*, ou le canal de Bahama, est cette mer qui est entre les îles de Bahama, & la côte de la presqu'île de Tégeste. Il y a un courant extrémement fort, qui porte les vaisseaux du golfe de Méxique, dans la mer du Nord, lorsqu'ils reviennent en Europe.

LA NOUVELLE FRANCE.

LA Nouvelle France eſt ce grand païs, entre les Terres inconnues & la Nouvelle Bretagne au Nord, les Poſſeſſions Angloiſes à l'Eſt, le golfe du Méxique au Sud, le Nouveau Méxique & les Terres inconnues à l'Oueſt.

Sa diviſion eſt en partie ſeptentrionale, appellée le *Canada*; & en partie méridionale, appellée la *Louïſiane*.

LE CANADA.

Le Canada eſt à l'Oueſt de la Nouvelle Ecoſſe, & au Nord de la Nouvelle Angleterre, de la Nouvelle York, & des cinq grands lacs. Ce païs fut découvert, en 1504, par des Bretons & des Normans. Vingt ans après, François I. envoya *Jean Verrazan*, Florentin, qui en prit poſſeſſion au nom de ce Prince, & lui donna le nom de *Nouvelle France*. Verrazan y fut pris & mangé par les ſauvages. Quoique cette contrée ſoit ſituée au milieu de la zone tempérée, l'air en eſt fort froid: les forêts & le grand nombre de lacs en ſont la cauſe, auſſi bien que les brouillards & les neiges, qui y durent depuis Novembre, juſqu'en Avril. On y trouve quelques mines de fer & de cuivre, & diverſes eſpéces d'animaux; comme des ours, des élans, des cerfs, des loutres, des martres, & des caſtors, qui, avec le bois & la pêche, font la plus grande richeſſe du païs. Pour aller au Canada, & pour en ſortir,

tir, les vaiſſeaux paſſent entre l'île de Terre-neuve & celle du Cap-Breton. Cette dernière eſt ſi importante aux François, que de ſa conſervation dépend celle du Canada & du commerce qu'ils font dans ces deux endroits.

Le Canada & les environs ſont habités par un grand nombre de nations, qui ont chacune leur langue. Ils ſont en général droits, bien faits, vigoureux, de couleur olivâtre. A la reſerve des cheveux, que tous ont fort noirs, des cils & des ſourcils, que quelques uns même s'arrachent, ils n'ont pas un poil ſur tout le corps, & preſque tous les Américains ſont dans le même cas. Il eſt rare de voir parmi eux des boiteux, des borgnes, des boſſus, des aveugles, des muets, &c. Les vieillards & les hommes mariés ſe couvrent le milieu du corps, au lieu que les jeunes gens ſont nuds comme la main, pendant l'Eté. Le païs n'eſt pas ſi peuplé qu'il étoit autrefois: les guerres en ſont en partie cauſe, & il eſt auſſi très probable qu'il s'en eſt retiré un grand nombre dans les païs inconnus. Ces ſauvages ne connoiſſent point la propriété perſonnelle, qui occaſionne tant de différens parmi les autres hommes, & ce qui eſt à l'un, appartient également à l'autre. Lorſqu'un Indien n'a pas réuſſi à la chaſſe, ſes confrères le ſecourent ſans en être priés. Si ſon fuſil ſe créve, ou ſe caſſe, chacun s'empreſſe à lui en offrir un autre, &c. La plûpart ne connoiſſent point l'argent: il n'y a que ceux qui demeurent aux portes des villes, qui en faſſent uſage; les autres ne veulent ni le manier, ni le voir. Ils l'appellent le *ſerpent des François*. Ils diſent qu'on ſe tue, qu'on ſe pille, qu'on ſe diffame, qu'on ſe vend & qu'on ſe trahit parmi les Chrétiens, pour de l'argent. Ils trouvent étrange que les

les uns aient plus de bien que les autres, & que ceux qui en ont plus, foient eftimés davantage que ceux qui en ont moins. Les guerriers n'entreprennent jamais rien fans délibération du Confeil, qui eft compofé de tous les anciens de la nation. La vieilleffe eft fort honorée parmi eux.

Ces peuples font féroces, quoique dans le fonds leur humeur foit affez traitable. Quand on découvrir le Canada, ils étoient tous anthropophages, fi on peut s'en raporter à ce que racontent les premiers voyageurs. Aujourd'hui on ne voit point d'exemple de cette barbarie: mais ils traitent encore d'une maniére cruelle les prifonniers qu'ils font en guerre. Les caufes de leurs guerres ne font fouvent que caprice. Un rêve, la mort quoique naturelle, d'un enfant chéri, fuffifent pour attaquer une nation, qui ne fonge à rien; & une guerre, une fois commençée, ne finit point. Ils font extrémement portés à la vengeance. Ils ont beaucoup de perfidie, & on ne fauroit fe fier à leurs promeffes. Ils vivent, pour la plûpart, fans religion & fans loix. Les Miffionnaires François en ont converti quelques uns.

La rivière *St. Laurent*, ou *Canada*, eft la principale de toutes. Elle fort du lac des Hurons, traverfe ceux d'Erié & d'Ontario, & va fe décharger dans le golfe de St. Laurent. On lui donne 800 lieues de long. On y trouve plufieurs fauts, ou cataractes, qui en rendent la navigation impoffible jufqu'à Québec. La plus grande des cataractes eft celle de *Niagara*, entre les lacs d'Erié & de Frontenac, ou d'Ontario. On en entend le bruit à plus de dix lieues de diftance.

Les principaux lacs, entre le Canada & la Louïfiane, font ceux de *Traci*, ou lac *Supérieur*; des *Illinois*, des *Hurons*, d'*Eril*, & d'*Ontario*, ou de *Frontenac*. Le lac

lac Supérieur eſt peu navigable, à cauſe des écueils qu'il y a, & de la rapidité de ſes eaux. Ce lac & celui des Ilinois ſe déchargent dans celui des Hurons ; celui des Hurons tombe dans celui d'Erié, & ce dernier ſe perd dans celui d'Ontario.

Les endroits les plus remarquables du Canada ſont, dans le Saguenay, *Montréal* au S., les *Trois-rivières* au N., *Québec* au N. E., *Tadouſſac* au N., ſur la rivière St. Laurent.

Montréal, ou *Ville-Marie*, eſt une ville dans l'île de même nom, ſur la rivière St. Laurent. Elle eſt fortifiée & très commerçante, ſurtout en peaux de caſtors & d'ours.

Les *Trois-rivières*, au N., ſur la rivière St. Laurent, eſt une autre petite ville.

* QUEBEC, au N. E., à 47 degr. & ½ de latitude ſeptentrionale, ſur la même rivière, eſt la capitale de tout le Canada, & en particulier du *Saguenay*. La ville eſt médiocrement grande, & eſt diviſée en haute & en baſſe. La haute eſt ſur un rocher, & la baſſe ſur la rivière, qui y forme un port vaſte & profond. Elle eſt fort peuplée, bien bâtie, & défendue par une citadelle, où le Gouverneur du Canada réſide. Il y a un Conſeil ſouverain, pluſieurs maiſons religieuſes, & un aſſez beau collège de Jéſuites.

Tadouſſac, au N., à l'embouchure du Saguenay & de la R. St. Laurent, eſt la ſeconde ville du Canada. Son port eſt bon. Voyez les *Voyages du* Baron de Lahontan, *de* Du Mont, *de* Charlevoix, &c.

On trouve dans une nouvelle Carte, dreſſée par Mr. *Buache*, ſur les Mémoires de Mr. Deliſle, Profeſſeur Royal & de l'Académie des Sciences ; publiée en 1750,

 on

on y trouve, dis-je, une fort grande mer au Nord-Ouest du Canada, appellée la *mer*, ou *baie de l'Ouest*. On trouve de plus au Septentrion de cette baie, des mers, des rivières & des lacs, qui n'ont paru dans aucune de celles qu'on a publiées ci-devant; & qui se trouvent séparés de la baie de Hudson par des terres & des montagnes d'une hauteur prodigieuse. Si la Carte est fidelle, en vain les Anglois chercheront un passage aux Indes Orientales, par le Nord-Ouest de cette baie.

LA LOUISIANE.

La Louïsiane est la partie méridionale de la Nouvelle France. Elle est bornée au Nord par des païs habités par les Illinois, & par quantité de nations sauvages; à l'Est par le Mississipi, au Sud par le golfe du Méxique, & à l'Ouest par le Nouveau Méxique & de vastes païs inconnus.

Le climat y est à peu près le même que celui de la Caroline. Les forêts couvrent presque tout ce grand païs. Il est arrosé d'un grand nombre de rivières: il y en a qui se débordent en certaines saisons, & qui le rendent fort fertile. Il y a des endroits où l'on fait trois recoltes. On y trouve du coton, une gomme d'un parfum exquis, quantité de bétail & de gibier, & généralement tout ce qui est nécessaire à la vie. Nonobstant toutes ces bonnes choses, la Louïsiane est mal habitée, & on ne s'empresse guère à s'y aller établir. La plûpart de ceux qui l'habitent sont fort pauvres. Les François y envoient leurs vagabonds & nombre de criminels, comme

comme les Anglois envoient les leurs dans les colonies de la Caroline & de la Virginie.

On a donné le nom de *Louïsiane* à ce païs en l'honneur de Louïs XIV, sous le régne duquel il a été découvert par Mr. de la Salle; & celui de *Missisipi*, de la rivière de ce nom. La Compagnie des Indes en a été en possession; mais en 1730. elle le remit au Roi. Plusieurs fois les Protestans de France ont demandé la permission de s'y aller établir, & toutes les fois on la leur a refusée. L'Amiral de Coligni avoit une fois projetté de s'y retirer.

A l'Ouest des Chicasaws est le païs des *Alkansas*, le plus propre de toute la Louïsiane, après celui des Illinois, à produire toute sorte de grains & à nourrir des bestiaux: c'étoit là où étoit la concession du fameux Mr. *Law*. Les Alkanias passent pour être les plus grands & les mieux faits de tous les sauvages, & on les appelle par distinction les *beaux hommes*. Les François y ont deux Forts sur la rivière Missisipi, à 25 lieues l'un de l'autre.

La rivière *Missisipi* est la plus grande de toutes celles de la Louïsiane: elle a son cours du Nord au Sud: sa source est inconnue.

Les principaux endroits de la Louïsiane sont le *Fort-Condé*, ou *Mobile*, à l'E., sur la baie de Mobile; la *Nouvelle Orléans* au S. Ou., qui en est la ville capitale, bâtie en 1717, & *St. Louïs*, ou *St. Bernard*, à l'Ou., sur le golfe de Méxique. Voyez *Charlevoix*, *Histoire de la Nouvelle France*.

Païs que les Anglois reclament, & qui leur sont disputés par les François, &c.

Ces païs sont d'une vaste étendue : ils sont compris entre le Canada au Nord, le lac Michigan, ou des Illinois, la rivière des Illinois, la rivière Missisipi à l'Ouest ; la baie du Méxique au Sud, & les colonies Angloises à l'Est : on les découvre d'un coup d'œil dans ma Carte des Possessions Angloises & Françoises de l'Amérique Septentrionale.

Les Anglois fondent leurs droits sur ces païs, en vertu des Traités & des contracts, faits avec les principaux peuples qui les habitent, par lesquels ils en ont aquis la propriété & la souveraineté. Voyez *British Empire in America*, Douglass's *British Settlements in North-America*, Colden's *History of the Five Indian Nations*, le *Present State of North-America*, la belle Carte des *English & French Dominions in North-America*, par le Dr. *Mitchell*, & ce que j'ai dit à page 1104. de ma Géographie.

Les *Iroquois* sont les plus belliqueux & les plus redoutables des nations de l'Amérique : j'en ai parlé à la description de la Pensilvanie, à laquelle je renvoie le Lecteur. Ceux qui sont au de-là du lac Ontario & de la rivière St. Laurent, je les appelle Iroquois du Nord, parcequ'ils habitent au Nord des autres, & qu'ils sont du parti des François. Les cinq nations les regardent comme des déserteurs & des renégats. Autour du lac Ontario sont quatre Forts ; ceux de *Frontenac*, de *Toronto*,

ronto, & de *Niagara* aux François ; & celui d'*Oswego* aux Anglois.

Les anciens *Hurons* habitoient le païs, ou la presqu'île que forment les lacs Huron, Erié & Ontario. Ils étoient fort puissans. Les Iroquois, ou six nations Iroquoises dans le parti des Anglois, les ont presque tous détruits dans les guerres qu'ils ont eues avec eux : il n'en reste que peu aujourd'hui. Les Hurons passent pour les plus spirituels des sauvages. Leur païs est une autre conquête des Iroquois, dont ils sont en possession depuis l'an 1650.

Les *Algonquins* sont les restes d'un peuple distingué, qui habitoit autrefois à cent lieues au dessus des Trois-rivières. Ils se sont refugiés entre le lac Ontario & celui des Hurons, depuis que les Iroquois les battirent & en détruisirent les trois quarts. La langue des Algonquins est fort estimée dans le Canada, parceque toutes les nations qui habitent à mille lieues à la ronde, à la reserve des Iroquois & des Hurons, l'entendent parfaitement.

Les *Messesagues*, au N. E. du lac des Hurons, ont été conquis par les Iroquois, auxquels ils sont présentement unis, & sont la huitiéme nation de cette ligue.

Les *Riages*, ou *Nicariages*, entre les lacs Hurons & Michigan, sont des peuples conquis par les mêmes Iroquois. Ils sont unis aux six nations, & sont la septiéme de la ligue. Au Nord de leur païs les François ont le Fort de *St. Ignace*, & au Sud le Fort de *St. Joseph* sur la rivière St. Joseph, & celui de *Pontchartrain* sur le Détroit.

Les *Quadoghes*, au Sud du lac Michigan, ainsi appellés par les six nations, sont des peuples dont les terres

terres ont été vendues au Roi d'Angleterre, en 1701, & dont la vente a été confirmée en 1726 & 1744.

A l'Oueſt & à l'Eſt du Fort *Sandoski*, au Sud du lac Erié, eſt un païs excellent pour la chaſſe & qui fournit beaucoup de ſel: c'eſt le rendez-vous des chaſſeurs, des guerriers & de ceux des ſix nations qui vont à la traite. Au Sud-Oueſt du même lac eſt un Fort François, dans le païs des *Senekaas* il y en a deux; & ſur l'Ohio, au Sud de ces derniers, eſt le Fort du *Quesne*, auſſi aux François.

Les derrières de la Virginie ſont arroſés de trois rivières remarquables, l'*Ohio*, l'*Allegany*, ou la *Belle-rivière*, l'*Ouabache*, ou la rivière de *St. Jérome*, & celle des *Illinois*.

L'*Ohio* eſt une grande rivière, qui a ſes ſources dans le païs des Iroquois, au N. E. du lac Erié; elle a plus de 800 milles de cours, & ſe décharge dans le Miſſiſipi. Elle arroſe les plus beaux & les plus fertiles païs du Monde. Ce ſont de vaſtes prairies bien arroſées, où les boeufs ſauvages paiſſent par milliers. Pluſieurs peuples que les Iroquois ont totalement détruits, en habitoient autrefois les environs. Les *Ohios*, ou *Indiens de la rivière Ohio*, ſont une tribu, compoſée de divers Indiens des colonies Angloiſes, toûjours alliés & dépendans des Anglois: les *Delawares* & les *Shawanees* y ſont les plus conſidérables.

L'*Ouabache*, ou rivière *St. Jérome*, a ſa ſource à l'Oueſt du lac d'Erié, & coulant du N. E. au S. Ou., va ſe perdre dans l'Ohio. Au confluent de ces deux rivières eſt un Fort que les François y ont bâti, & où ils ont une bonne garniſon, pour y tenir en bride les Chéra-

Chérakees, aujourd'hui très puissans. Les Indiens qui habitent le païs, arrosé de cette rivière, sont les *Twightwies*, ou *Miamis*, nation puissante & nombreuse, fidelle observatrice du Traité d'alliance qu'elle a faite avec les Anglois. A l'Ouest sur le Mississipi, les François ont le Fort *Chartres*.

La rivière des *Illinois* a sa source près du S. Ou. du lac Michigan, ou Illinois, & se perd dans le Mississipi. Elle donne son nom à un peuple qui habite le Sud & l'Ouest du lac de même nom. Ces Indiens vivent en société dans de grands villages, cultivent du blé d'Inde, recueillent quelques fruits des arbres qui croissent dans leur païs, sans en prendre le moindre soin, & pourvoient au reste de leur entretien par la pêche & par la chasse. Ils sont, dit-on, assez doux, fort alertes, bien faits & grands voleurs. Cependant le Pére Charlevoix dit qu'ils ne sont pas moins cruels que les Iroquois. Les François ont sur cette rivière le Fort des *Miamis*.

Les *Cherakees* sont la plus nombreuse nation de ce continent. Ils habitent ce grand païs, entre les monts Apalaches, les Chicasaws, le Mississipi & l'Ohio: depuis 1729, ils sont sujets du Roi d'Angleterre. Les Anglois ont parmi eux nombre de factoreries.

Les *Creeks* habitent au Midi des Cherakees. Cette nation est aussi fort puissante, & s'est soumise aux Anglois depuis 1733. Mr. le Général Oglethorpe en emmena les députés en Angleterre, l'année suivante, & les présenta au Roi. Les Anglois ont des factoreries & des établissemens dans tous les lieux notables des Creeks.

Le

Le *Fort Toulouse*, ou *Albamas*, fut pris par les François l'an 1715, quoiqu'établi par les Anglois 28 ans auparavant.

Les *Chactaws*, à l'Est & à l'Ouest du Missíssipi, sont puissans, & amis des François.

Les *Nauchees*, vers l'embouchure du Missíssipi, avoient une forme de gouvernement tout à fait despotique. Ils faisoient rarement la guerre, & ne mettoient point leur gloire à détruire les hommes : ils ont été détruits par les François en 1730. Le Fort *Rosalie* est sur la rive orientale du Missíssipi.

Les *Chicasaws*, au Nord des Chactaws, sont alliés & sujets des Anglois, qui ont des factoreries sur leurs terres.

On trouve, tant dans ces païs contestés par les François, qu'au milieu des colonies Angloises, plus de vingt Forts, que les Anglois leur reprochent d'avoir usurpés sur eux, ou bâtis depuis le Traité d'Utrecht, pour interrompre leur commerce ; contrevenant par là à l'article XV de ce Traité, où il est dit que les sujets & les amis des deux nations *jouiront d'une pleine liberté de se fréquenter pour le bien réciproque de leur commerce.* J'ai parlé de chacun de ces Forts dans la description particulière des lieux où ils sont situés ; & sur la Carte on les trouve marqués d'un cercle rouge.

L'Ile

pris par les Fran-
les Anglois 28 ans

ft du Miffiffipi, font

hure du Miffiffipi,
t tout à fait defpo-
uerre, & ne met-
es hommes: ils ont
30. Le Fort *Rofalie*
oi.

hactaws, font alliés
factoreries fur leurs

ontestés par les Fran-
gloifes, plus de vingt
chent d'avoir ufurpés
d'Utrecht, pour in-
evenant par là à l'ar-
it que les fujets & les
d'une pleine liberté de
que de leur commerce.
s dans la defcription
fitués; & fur la Carte
e rouge.

L'Ile

L'île de TERRENEUVE.

Cette île eft à l'Eft du golfe de St. Laurent. Le détroit de *Belle-ile* la fépare, au Nord, de la Nouvelle Bretagne, ou du Païs des Efquimaux. *Sébaftien Cabot*, envoyé par Henri VII, Roi d'Angleterre, la reconnut en 1497, & la nomma *Terre des morues*, à caufe de ces poiffons, que l'on pêche près de fes côtes. Les Anglois & les François y ont été établis. Les premiers en font en poffeffion depuis 1713, en vertu du Traité d'Utrecht, en permettant aux François d'y pêcher la morue & de l'y fécher, depuis le cap *Bonavifta* à l'E., jufqu'au cap *Rich* au N. Ou. Les habitans naturels de cette île font fauvages comme les Canadiens. On n'en connoît que les côtes, fur les bords defquelles on féche la morue. Les principales baies qu'il y a dans la partie méridionale, font celles de *La Trinité*, de la *Conception*, & de *Plaifance*. Le havre de *St. Jean* au S. E., eft un pofte important, que les Anglois ont fortifié.

Le *grand Banc* de Terreneuve eft à 60 lieues à l'Eft de l'île de Terreneuve. C'eft proprement, dit le *Père Charlevoix*, une vafte montagne cachée fous l'eau, qui a environ 200 lieues de long. Il n'eft appellé *banc*, qu'à caufe du peu de profondeur qu'il y a, par rapport aux autres endroits de cette mer, qui eft extrêmement profonde. Il eft toûjours couvert de 20, à 25 braffes d'eau; de forte que les vaiffeaux y peuvent floter fans danger: ce qui le diftingue des autres bancs. On y voit tous les ans 4, à 500 vaiffeaux de prefque toutes les nations de l'Europe, fur-

tout

tout des Hollandois, des Anglois, & des François, pour la pêche de la morue & de la baleine. Les morues y sont si abondantes, qu'elles embarrassent quelquefois les vaisseaux. Un bon pêcheur en prend jusqu'à 400 par jour, quoique cette pêche ne se fasse qu'avec des lignes. On dit que le fond du banc est couvert de coquillages & de petits poissons dont les morues se nourrissent. La pêche de la morue se fait depuis le commencement d'Avril, jusqu'à la fin d'Octobre. L'Hiver, ce poisson se retire du banc. Au S. E. du grand banc on est un autre moins grand, qu'on appelle le *petit banc*.

L'île de Cap-Breton, ou l'île Royale,

est située au Nord-Est de l'Acadie, entre les 45 & 47 degrés de latitude septentrionale. Elle n'est séparée de l'Acadie, que par un fort petit détroit. Sa figure est fort irrégulière, & elle est coupée par beaucoup de lacs & de rivières. Les brouillards y sont fréquens & épais, & le froid y est fort piquant. Les terres n'y sont pas bonnes; cependant elles produisent les choses nécessaires à la vie. On y trouve des chênes, des pins propres pour la mâture, & toute sorte de bois de charpente. On prétend qu'il n'y a aucun endroit au Monde, où l'on puisse pêcher plus de morues, & où l'on ait plus de commodités pour la faire sécher. Cette île étoit une des dépendances de la Nouvelle Ecosse, comme on le peut voir par la Patente de Jaques I. La Reine Anne insista fort, au Traité d'Utrecht, sur sa restitution; cependant les François eurent l'adresse de la conserver. Elle est la clé du Canada, & si les Anglois ne l'eussent pas rendue en 1748, par la Paix d'Aix-la-Chapelle, pas un vaisseau François n'eut pû aller au Canada,

Canada, ni en sortir, en tems de guerre, sans danger d'être pris. On jugera encore mieux de son importance, si on se donne la peine de lire ce qu'en dit le Pére Charlevoix dans sa description de la Nouvelle France.

* *Louïsbourg*, autrement, le *Havre à l'Anglois*, en est le principal endroit : c'est un des plus beaux havres de l'Amérique. La ville est petite, mais bien bâtie & bien fortifiée, & l'entrée du havre est défendue par des batteries de canon, à droite & à gauche. Les Anglois l'attaquèrent en 1746. On employa dans cette expédition 4000 hommes de terre des plus braves de la Nouvelle Angleterre, commandés par Mr. le Général *Pepperel* & Mr. le Brigadier-Général *Waldo*. Ce dernier fit le premier l'attaque par terre; & quoique la place fut défendue par 266 piéces de gros canons, qui faisoient un feu d'enfer sur les Anglois, ils l'attaquèrent avec tant d'intrépidité, qu'elle se rendit au bout de 40 jours.

L'île de Sable est au Sud-Est de l'île de Cap-Breton. Les François s'y étoient établis, mais ils l'ont abandonnée, parcequ'elle manque d'eau douce.

L'île de St. Jean est à l'Ouest de l'île de Cap-Breton, & est la moitié moins grande que cette dernière : elle appartient aux François. Toutes deux dépendoient autrefois de la Nouvelle Ecosse, & étoient comprises dans la chartre du Comte de Sterling.

L'île d'Anticosti est située à l'embouchure de la rivière St. Laurent. Les François y ont le Port aux ours, le meilleur de l'île.

Les

Les îles Bermudes, ou de Summer.

Ces îles sont à 32 ½ degrés de latitude septentrionale, à près de 300 lieues à l'Orient de la Caroline. *Jean Bermude*, Espagnol, en fit la premiére découverte, au commencement du 16me siécle. Le Chevalier *George Summer* y fut porté par la violence des vents; depuis cela, les Anglois s'y sont établis, & en sont restés possesseurs. Elles sont en grand nombre, & la plûpart si petites & si stériles, que ni les Espagnols, ni les François n'ont voulu les habiter. La plus grande est celle où l'on a bâti la ville de *St. George*, dont elle porte le nom. Son principal produit est le tabac, fort inférieur en bonté à celui du Continent, le blé d'inde, d'excellens fruits, & le bois pour la construction des vaisseaux & des maisons.

L'air n'y est plus si pur qu'il l'a été autrefois. Les animaux vénimeux ne peuvent naître, ni vivre dans ces îles. Il y a des tortues d'une grosseur prodigieuse. Ces îles sont environnées de rochers, qui en rendent l'abord dangereux. Elles ont été si fatales aux Espagnols, qu'ils les nommérent *Los Diabolos*, les Diables. Elles sont fort exposées aux tonnerres & aux tempêtes. Leur plus grande incommodité est le manque d'eau douce; car il n'y a ni ruisseaux, ni fontaines. On y a creusé des puits pour y conserver l'eau de pluie, ou celle qu'on y aporte de la Caroline. Le Roi d'Angleterre en nomme le Gouverneur & ceux qui composent le Conseil: mais les habitans choisissent les représentatifs, ou députés de leur Assemblée.

SUMMER.

de feptentrionale,
Caroline. *Jean*
e découverte, au
Chevalier *George*
es vents; depuis
& en font reftés
bre, & la plû-
Efpagnols, ni les
plus grande eft
eorge, dont elle
uit eft le tabac,
ontinent, le blé
ur la conftruction

l'a été autrefois.
naître, ni vivre
une groffeur pro-
de rochers, qui
ont été fi fatales
ent *Los Diabolos*,
aux tonnerres &
commodité eft le
ni ruiffeaux, ni
pour y conferver
e de la Caroline.
Gouverneur &
nais les habitans
députés de leur